

Compte-rendu

Réunion groupe équité AFPC – directeur et représentants

Mercredi 13 septembre 2023 18h30 via Teams

Présents: Mamadou Ndiaye, Pascal Lauzon, Sophie Hough-Martin, Dominic Djemba, Kenza Elazouzi, Nancy Boudreau, Sébastien Paquette et Marie-Ange

1. Présentation

Chaque personne se présente à tour de rôle

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Nancy Boudreau

Secondé par Dominic Djemba

Ordre du jour adopté

3. Rôle du représentant des Groupes d'Équité

- Mamadou mentionne que tout est inscrit dans les statuts et qu'il nous les fera parvenir pour que l'on puisse en prendre connaissance.
- En résumé, les rôles sont les suivants :
 - Faire la promotion
 - Défendre les intérêts des membres
 - Planifier
 - Faire connaître
 - Organiser des activités
 - Être des personnes ressources
 - Promouvoir l'auto-identification
 - XXXXXXXX

4. Communication

Mamadou remercie Pascal et Marie-Ange pour l'excellent travail qui est fait au sujet des groupes d'équité en matière de communications.

Pascal demande qu'on lui envoie les demandes de publication de communications concernant les groupes d'équité au moins 14 jours à l'avance afin de pouvoir les publier sur les différents média sociaux à temps.

L'adresse courriel où envoyer les communications est la suivante :

Groupesequiteqc-Equitygroupsqc@psac-afpc.com

Mettre le courriel de pascal en CC.

Indiquer si on veut la publication en français et / ou en anglais.

Si on a besoin d'un service de traduction, prévoir un délai beaucoup plus grand. L'AFPC a un budget au National pour les frais de traduction donc le cout ne revient pas aux groupes d'équité qui en font la demande.

Une relance concernant la communication peut être faite si le temps le permet.

Les communications vont aux présidences des sections locales, sur le site internet de l'AFPC Que, sur le Facebook de l'AFPC Que aux personnes qui se sont auto-identifiées.

L'autorisation de Yvon Barrière est nécessaire avant de faire une publication.

En date d'aujourd'hui, 200 personnes se sont identifiées comme appartenant à un ou plusieurs groupes d'équité auprès de l'AFPC Québec. C'est une augmentation, mais c'est très peu et il y en a certainement beaucoup plus qui pourraient compléter le formulaire.

Un nouveau formulaire est en préparation mais n'est pas encore disponible.

Les autochtones et les membres racisés ne savent pas toujours qu'ils peuvent s'auto-identifier. Il faut les sensibiliser et leur expliquer qui fait partie aussi de ces groupes d'équité.

Si nous avons besoin d'un lien Zoom ou Teams pour le groupe d'équité, en faire la demande à Pascal, mais un employé doit être présent à la rencontre pour ouvrir le lien. Il faut utiliser tous les moyens que l'on a à notre disposition pour rejoindre nos membres. Les rencontres lors de l'embauche et les comités locaux peuvent en faire la promotion.

Lors de la prochaine conférence équitée, il faudrait rappeler à l'AFPC de faire la promotion de l'auto-identification.

L'auto-identification est un gros enjeu et ce serait une bonne idée d'ajouter une case « auto-identification » dans la carte virtuelle d'inscription de l'AFPC.

Un autre enjeu est qu'il n'y a pas de communications entre les éléments de l'AFPC concernant les membres qui se sont auto-identifiés.

Il est suggéré d'apporter des formulaires d'auto-identification des rencontres de conseil régional et d'en remettre aux participants pour les distribuer dans les sections locales.

Il est mentionné qu'il faudra mettre en place une grande campagne d'auto-identification.

- **Présentation des attentes des comités (bilan, nombres de réunions, pv..) par (Sébastien Paquette comité de finance conseil québécois.)**

Chaque comité actif reçoit environ 2000\$ par année de l'AFPC. Cependant, même un comité qui n'est pas actif pourrait recevoir un montant du conseil québécois pour tenir

une activité et devenir actif. Pour plus d'informations, communiquer avec Pascal Lauzon.

Un comité est actif quand il a tenu 4 rencontres par année et qu'il a soumis ses états financiers pour l'année.

Important d'envoyer les compte-rendu adoptés de chaque réunion à Yvon Barrière, dans les 30 jours suivants l'Adoption.

Envoyer les comptes-rendus aussi au directeur des groupes équité via l'adresse courriel inscrite plus haut.

Si un groupe équité a tenu des réunions en 2022, envoyer les comptes-rendus et le bilan financier pour recevoir le 2000\$ à Zita (AFPC).

Un groupe équité doit être composé de 3 personnes pour être reconnu. Il n'est pas nécessaire que les 3 personnes soient de 3 éléments ou de charte directe différente pour être reconnu.

Sébastien fait une démonstration d'un compte-rendu et d'un état financier et propose de les envoyer à Mamadou afin qu'il nous les partage ensuite.

5. Finances

Il est possible de faire des activités même si le comité n'a pas de budget, via un compte de dépenses avec l'AFPC et en contactant Mamadou.

L'année de la création d'un comité en bonne et due forme, l'AFPC verse une somme de 500\$.

6. Activités à venir

- Journée de perlage le 18 septembre
- Pour que vieillir soit gai le 26 septembre
- Journée du chandail orange le 30 septembre, une activité est prévue le 3 octobre (présentation de La réconciliation ce n'est pas juste un mot)
- Formation transitude et écriture inclusive le 14 octobre
- Activité pour la journée contre la violence faite aux femmes le 6 décembre par le comité des femmes
- Journée des personnes en situation de handicap le 3 décembre
- Le mois de l'histoire des noirs en février

La conférence des groupes équité aura lieu du 19 au 23 octobre prochain. Il y aura un caucus pour les membres du Québec afin de discuter des enjeux actuels, dont la traduction et l'inclusivité.

7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra en décembre, avant le 20.

8. Mot de la fin

Mamadou remercie tout le monde.

Nancy propose la levée de la réunion

Dominic seconde

Levée de la réunion à 20h20